

AVANCEMENT OUVRIER

Campagne 2025: pourquoi ca traine autant?

La campagne d'avancement ouvrier 2025 avait débuté fin 2024, dans les mêmes dates que les années précédentes, par la tenue des réunions d'expressions de besoins.

Elle est actuellement à l'arrêt car les taux d'avancement ne sont pas encore connus et donc les droits octroyés par établissement ou par autorité territoriale d'emploi non plus.

Bon nombre de directions locales avaient anticipé la parution des taux d'avancement et l'attribution des droits en planifiant des réunions préparatoires à la CAPSO au mois de février.

Ces directions ont dû reporter ces réunions préparatoires à une date ultérieure non connue pour le moment.

La situation politique de fin 2024 avec l'adoption de la motion de censure obligeant la constitution d'un nouveau gouvernement ainsi que l'adoption récente du budget 2025 a figé de nombreuses décisions dont celles liées aux lignes budgétaires allouées à l'évolution professionnelle.

Dès connaissance du taux, les réunions reprendront mais seront décalées dans le temps.

La CGT condamne cet état de fait car seuls les personnels seront pénalisés car ces retards.

Pour rappel, des dates de nominations existent dans la réglementation :

- Nomination au 1er janvier pour tout avancement au choix et les reliquataires d'un essai
- Nomination à la date de la CAPSO et au plus tard au 31 mars pour tout avancement à l'essai.
- Nomination au 1er jour du mois suivant la formation pour les formations qualifiantes.

La CGT revendique, au vu de ce retard, que tous les avancements 2025 soient validés au 1er janvier de l'année.



